

Bonjour et Bonne Année 2025 !

Quelques amis d'Eau-Secours-Briançonnais ont profité des 1er jours de janvier en s'acquittant de leur cotisation 2025.

Cela nous fait un immense plaisir et nous donne l'envie de commencer cette nouvelle année avec enthousiasme.

Nous devons continuer avec les moyens humains qui restent fidèles, dont vous faites partie, tout en souhaitant que d'autres usagers nous rejoignent cette année.

Notre objectif est le même depuis 2006 : que la gestion de l'Eau et l'Assainissement restent sous la responsabilité des élus avec la participation active des citoyens. Mais, sous les mandats des différents Maires et Présidents de la CCB durant ces 19 années, nous pouvons faire un bilan : la participation citoyenne, encadrée par la loi, a toujours beaucoup de difficulté à fonctionner.

En Juillet 2021 nous introduisons, au Tribunal Administratif de Marseille, une requête commune avec Val des Prés et Villard Saint Pancrace demandant l'annulation de la décision d'acceptation de l'avenant n°2 du contrat de DSP Assainissement (Voir détails dans le PV de l'AG de 2021 ci-joint, chapitre historique synthétique ).

Ce sera jugé par le TA de Marseille durant le 1er semestre 2025, nous dit-on. La lenteur de la justice nous étonnera toujours !

Tout cela a un coût et votre adhésion est toujours plus que jamais nécessaire.

Vous pouvez régler votre cotisation en ligne sur notre site. Le lien: <https://eausecoursbrianconnais.org/adhesion/>

C'est plus simple pour notre trésorier et très facile.

Pour ceux qui veulent payer par chèque, ci-joint notre bulletin d'adhésion 2025 à renvoyer à l'adresse suivante :

Eau Secours Briançonnais, BP Mairie, 05220 Le Monétier les Bains.

Nous joignons aussi le texte d'une "Clarification" que nous avons lue en réunion avec la CCB et Suez en septembre dernier. Ce n'est pas long et sa lecture vous permettra d'actualiser votre connaissance du positionnement d'ESB sur l'Assainissement. Nous serons heureux de recueillir vos points de vue et d'en parler avec vous !

Bien cordialement,

Pour le CA d'ESB,

Yves MITTAINÉ Président, Danièle LAVIN Secrétaire.